

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER



Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER, EN CHARGE DES TECHNOLOGIES VERTES ET DES NÉGOCIATIONS SUR LE CLIMAT

Secrétariat général

Arrêté du 29 octobre 2009 portant ouverture du nombre de postes offerts pour l'entrée dans le corps des ITPE par voie d'inscription sur la liste d'aptitude et de recrutement au titre de l'examen professionnel au titre de l'année 2010

NOR: DEVL0924978A

(Texte non paru au Journal officiel)

Par arrêté du ministre d'Etat, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat en date du 29 octobre 2009, considérant les 166 entrées dans le corps des ingénieurs des travaux publics de l'Etat, est autorisée pour 2010, l'entrée dans le corps des ITPE de 19 agents par voie d'inscription sur la liste d'aptitude et le recrutement de 36 ingénieurs des TPE au titre de l'examen professionnel.